



TARIFS ADHESIONS GROUPE ANGERS NOELLA ROUGET

Tarifs 2024 / 2025

BARÈME FISCAL APPLICABLE (revenu fiscal de référence/nombre de parts)		de 0€ à 5 647€		de 5 648€ à 11 295€		de 11 296€ à 17 130€		de 17 131€ à 22 965€		de 22 966€ à 28 797€		de 22 966€ à 28 797€	
		COTISATION PLANCHER		TRANCHE 1		TRANCHE 2		TRANCHE 3		TRANCHE 4		TRANCHE 5	
		1er et 2ème enfant	A partir du 3ème enfant	1er et 2ème enfant	A partir du 3ème enfant	1er et 2ème enfant	A partir du 3ème enfant	1er et 2ème enfant	A partir du 3ème enfant	1er et 2ème enfant	A partir du 3ème enfant	1er et 2ème enfant	A partir du 3ème enfant
COTISATION NATIONALE (*)	Toutes branches Responsables et membres associés (***)	10 €	10 €	24 €	24 €	71 €	24 €	109 €	71 €	146 €	109 €	160 €	146 €
		24 €											
PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DU GROUPE (frais fixes de la structure, matériel collectif de campisme, formations...) Hors camps et we territoriaux	Farfadets (**) de 6 à 8 ans					20 €		30 €		40 €		50 €	
	Louveteaux & Jeannettes de 8 à 11 ans Scouts & Guides de 11 à 14 ans	10 €		20 €		40 €		50 €		70 €		90 €	
	Pionniers & Caravelles de 15 à 17 ans	20 €		30 €		50 €		60 €		80 €		100 €	
DON (*)	Ouvrant droit à crédit d'impôt												

(*) La cotisation Nationale, ainsi que les dons à notre groupe SGDF Noëlla Rouget, donne droit à la délivrance d'un reçu fiscal vous permettant de déduire 66% du montant versé 5code général des impôts article 200)
Les reçus fiscaux vous seront envoyés par courriel à l'adresse mail du payeur

(**) Pour les farfadets, l'adhésion implique l'adhésion des parents et des représentants légaux.
Pour les parents, il s'agit d'une adhésion administrative obligatoire, celle-ci est gratuite

(***) Responsables, Membres associés & Impesa : Tarif réduit à 10€ pour les étudiants(es), apprentis(es) et demandeurs d'emploi